

REUNION PUBLIQUE DU SAMEDI 11 JUILLET 2014 QUARTIER RUE GAMBETTA-RUE DES ECOLES

lieu	Préau des écoles
Objet	Réunion de Quartier Numéro 5
Membres présents	Mr Le Maire Roland Bascoul , et 14 Conseillers Municipaux
Nombres de participants	20
Secrétaire de rédaction	christiane Navard

Introduction de Monsieur le Maire

Mr Roland Bascoul ouvre la séance et remercie les habitants du quartier qui sont venus assister à cette cinquième réunion de quartier

Avant de donner la parole aux habitants. Mr Bascoul fait le point sur la situation financière de la commune

- Dette des précédents exercices qui incombe à la municipalité :

-107 000 € Hérault Energie (part restante pour un montant initial de 161 000 € à régler en 17 mensualités sur 2 ans

- 50 000 € ligne de trésorerie

- 23 900 € emprunt Maxifils (payé)

- 23 332 € tva Maxifils non récupérable : récupéré après intervention auprès du percepteur

- Factures gîte 11 000 € + assurance 12 000 € (payées)

- factures illuminations 1 600 € et Dératisation 2400€ payées

- Incendie et Sécurité 6 appareils vides au Gîte, appareils non vérifiés aux Ecoles depuis 2008.

-l'opération de grand nettoyage du village est achevée les travaux d'entretien débiteront en Septembre 1 agent technique est en congé maladie avec prolongation d'1 mois : difficulté d'organiser le travail pendant les congés d'été

1 à 2 agents seront embauchés dans le cadre des emplois aidés

Les habitants sont invités à s'exprimer

Questions / remarques des habitants	Éléments de réponse mairie
☐1 rue du Bescaume, une poubelle jaune est manquante . Pourrait-on améliorer l'accès aux poubelles difficiles à tirer (escalier) <u>Remerciements pour le nettoyage de la rue du Bescaume</u>	Modification de l'escalier à étudier
☐2 la rampe rue du Bescaume est dévissée par endroits, et 4 ou 5 boulons de la fontaine sont manquants	<u>Réparation à programmer</u>
☐3 le ruisseau de l' Ayrolle est encombré d'arbustes	Débroussaillage à prévoir
☐4 Sur la place Gambetta en provenance	Le maire propose qu'à la fin de la

<p>du café, le bruit et décibels de la musique trop forts sont insoutenables pour le résident. Le gérant du café a proféré des menaces à mon encontre dit -il</p>	<p>séance , les deux parties dialoguent et trouvent un terrain d'entente</p>
<p>☐5 le gérant du café répond qu'il n'a pas menacé la personne et lorsque celui-ci réside à Valras le bruit doit être plus important Le café est son lieu de travail</p>	<p>Il est demandé au cafetier de réduire le son de la musique</p>
<p>☐6 le Clédou et ses berges sont très végétalisés et encombrés</p>	<p>- SIVU va réaliser des Travaux d'entretien des berges du Clédou et de restauration du cours d'eau à l'automne - et le CAT (300€/j devis somme forfaitaire) procédera au nettoyage du grand mur de Ste Barbe et à la coupe des 2 gros arbres situés sur les berges sous le pont du Castan</p>
<p>☐7 Six chats abandonnés sont en permanence devant mon habitation</p>	<p><u>Une association pour la protection des chats de rue à lamalou sera contactée pour les récupérer</u></p>
<p>☐8 Ouvrira t-on la fontaine située sur la place ?</p>	<p>Non , interdiction du Syndicat de l'Eau par mesure d'économie Un robinet d'eau au WC de la place fonctionne et est à disposition</p>
<p>☐9 Du fait des dettes , les impôts seront-ils augmentés ?</p>	<p>Non comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne municipale</p>
<p>☐10 Trous sur le trottoir de Gambetta à reboucher</p>	<p><u>A réfectionner</u></p>
<p>☐11 Il conviendrait d'installer un dos d'âne rue Ste Barbe à hauteur du 19</p>	<p>Non , suite à accidents mortels , le Conseil général interdit toute nouvelle installation de dos d'ânes</p>
<p>☐12 Il conviendrait d'interdire le stationnement rue Gambetta — Réduction de la vitesse des véhicules</p>	<p>Il est à craindre que cela est un effet contraire et accentue la vitesse des véhicules la limitation de vitesse du village à 30/h devrait être respectée</p>
<p>☐13 Installation sur la place d'un panneau</p>	<p><u>À instaurer</u></p>

d'interdiction de stationnement le jeudi jour de marché (selon horaires du marché)	
□14 Terrain de jeu sur Ste barbe : Bruit trop important le soir	<u>Prévoir panneau précisant l'heure limite</u> <u>et installation d'un filet contre mur</u> <u>maison mitoyenne</u>

La séance prend fin à 18h30 : un vin d'honneur est offert aux habitants **une**
synthèse de l'ensemble des demandes /approbations des quartiers sera donnée en
Septembre